

L'Étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire



Carrières-sous-Poissy

Lundi 23 mai 2016

Mobilisation contre la loi travail :

Où en sommes-nous ?

Depuis deux mois et demi, la colère s'exprime contre cette loi travail qui vise à légaliser tous les chantages patronaux. Sept journées de grève et de manifestations interprofessionnelles ont déjà mobilisé de nombreux travailleurs et jeunes. Alors que les médias répétaient que la mobilisation était sur le déclin, les manifestations de jeudi dernier, 19 mai, leur ont asséné un démenti en rassemblant plus de monde que les deux journées précédentes.

La grève, enfin ?

Mais pourra-t-on faire reculer le gouvernement en poursuivant cette stratégie de manifestations espacées ? Durant deux mois, la mobilisation a été rythmée par la jeunesse étudiante et lycéenne, qui a bousculé le calendrier syndical en proposant des manifestations intermédiaires. Les jeunes ont d'ailleurs eu le réflexe, via leurs comités de mobilisation ou leurs coordinations, d'organiser des rencontres avec les salariés de différents secteurs, mobilisés ou non. Les Nuit Debout ont été l'occasion de poursuivre ces initiatives. Mais à présent, il revient aux travailleurs d'impulser une nouvelle dynamique par la seule arme que craignent vraiment gouvernements et patronats : la grève.

Il faut dépasser la stratégie perdante des directions syndicales

« Grève générale ! » scande-on dans les cortèges depuis le 9 mars. Pourtant, les directions syndicales n'ont rien fait pour la construire. Dans les secteurs les plus mobilisés, comme à la SNCF, elles n'ont eu de cesse de repousser l'échéance d'une grève reconductible. Elles ont tenté d'isoler les cheminots par des journées de grèves distinctes de celles des autres salariés, comme si le « décret socle » contre lequel se battent également les cheminots n'était pas l'avatar de la loi travail pour le rail !

Actuellement, la CGT propose aux cheminots des grèves de 48 heures, les mercredis et jeudis : après les grèves « carrées », on passe aux grèves « rectangles » ! Pourtant, la plupart des cheminots ont bien compris que seule la grève jusqu'au retrait de la loi travail et du décret-socle pourra garantir le maintien de leurs conditions de travail. Dans plusieurs gares, à Paris, Tours ou Grenoble, ils ont décidé par eux-mêmes, dans les assemblées

générales, qu'il était temps de s'y mettre vraiment et ils reconduisent la grève depuis le 18 mai.

Le moment est d'autant plus venu de démarrer la grève que plusieurs secteurs sont entrés en lutte : cheminots, routiers, raffineries... et que d'autres pourraient s'y joindre si la grève se concrétise.

Les fausses promesses du gouvernement

Le gouvernement tente de duper les routiers en promettant que leur convention collective, régissant le paiement des heures supplémentaires, ne sera pas revue, tout comme les conducteurs de la Sncf s'étaient vu promettre le maintien de leurs jours de repos. Mais ces promesses n'engagent que ceux qui y croient. Il s'agit surtout de tentatives de division pour mieux s'attaquer aux uns et aux autres le moment venu. D'autant que la loi travail prévoit justement de remettre en cause tous les cinq ans les quelques garanties laissées dans les conventions collectives.

La mobilisation contre la loi travail est donc à un tournant. Le recours au 49.3 a montré qu'il n'y a rien à attendre du parlement et son simulacre de démocratie. La tâche de ceux qui veulent faire reculer le gouvernement est de construire la grève. Dans les secteurs mobilisés, en s'organisant et en décidant collectivement dans des assemblées générales. Dans les autres secteurs en discutant le plus largement possible de cette perspective avec les collègues. Partout, en établissant des liens entre entreprises et secteurs et en participant largement aux grèves et manifestations, à commencer par celle de jeudi 26 mai.

Ce n'est qu'en construisant la grève à la base que nous pourrons gagner contre la loi travail et toutes les attaques sectorielles.

**À Paris : manifestation Jeudi 26 mai
14 h à Bastille (vers Nation)**

Les mauvais prestidigitateurs

Le DAEC continue son travail de sape sur Carrières. Avec les nombreux départs enregistrés ces derniers temps, des postes vacants sont à pourvoir notamment sur les bancs moteurs et au maquettage.

Mais la direction use de tous les stratagèmes pour détruire ces postes en interne et les remplacer par de la prestation synonyme de bas salaires et de salariés éjectables à tout moment. Poste à saisir mais pour une durée de deux ans avec retour à la case départ, pas étonnant qu'il n'y ait pas de candidat. Supprimer des postes sans en avoir l'air c'est tout un art !

NCS is back : un Tavares en roue libre...

La direction remet le couvert en 2016 avec un 2^e « Nouveau Contrat Social ». L'entreprise « revenue dans la course » doit désormais « accélérer pour doubler ». Un vrai poète ce Tavares. Pour le moment, la seule chose qui a « doublé » c'est son salaire.

... à stopper avant le carnage

« L'entreprise doit se protéger et assurer sa pérennité, et celle de l'emploi de ses salariés » dicit la direction. Pourtant le NCS c'est suppressions de postes à gogo, gel des salaires, etc. On compte 17 000 emplois supprimés depuis 2013 avec une pression toujours plus forte pour des mesures de départ ou la vente pure et simple de salariés à la sous-traitance.

La direction prétextait des difficultés économiques et a trouvé des syndicats pour accepter le NCS n°1. À nous de mettre les bouchées doubles pour lui faire ravalier son « Pacte Social ».

NCS 2.0, tous unis face à la direction

Mercredi dernier se déroulait la première réunion de négociations entre syndicats et patronat pour le NCS2.0. Pour nos camarades d'usine c'est une nouvelle déclaration de guerre.

Compteur de modulation de temps de travail qui passe de -5/+5j à -15/+15j avant de déclencher le passage en heures supplémentaires payés à 125 %. Heures de nuit non payés automatiquement à la fin du mois. Suppression des congés d'annualisation de plus de 50 ans qui existent pour les ouvriers, ETAM et cadre travaillant en équipe, sensés « compenser » la contrainte de la flexibilité de l'annualisation.

Face à ces attaques en rafale, une réaction à l'échelle du groupe s'impose !

C'est à ça qu'on les reconnaît : ils osent tout !

Il y a peu, il se prenait pour un joueur de foot ou un pilote de F1. Tavares le caméléon endosse maintenant une nouvelle identité. Interviewé par le quotidien espagnol *El Mundo*, il déclare : « Je suis le plus syndicaliste de tous les syndicalistes, car dès le moment où j'arrive à mon bureau tôt le matin, ma préoccupation est de préserver l'entreprise et ses

employés ». Nous voilà rassurés. C'est le moment de lui envoyer nos revendications !

Zoom sur la généralisation de la précarité

On ne peut que vous conseiller le reportage d'Envoyé Spécial du mardi 12 mai dernier. À la page, la généralisation de l'intérim dans l'automobile. 45 % des travailleurs seraient intérimaires à l'heure actuelle dans les usines du groupe PSA. « *Au montage, à Sochaux, les intérimaires représentent même 70 % de l'effectif* ».

Avec 3 millions de chômeurs, la généralisation de la précarité, soutenue par la loi Travail, est une catastrophe publique.

Remplacer la concurrence par plus de transparence

Tavares annonce le renforcement de son programme de conformité en matière de concurrence pour prévenir toute violation des règles en vigueur. Cela fait suite à l'amende de 30 millions d'euros que PSA devra payer pour cause d'entente illicite dans le secteur des transports via sa filiale GEFECO. Comme si les grandes décisions se faisaient en dehors de toute concertation avec la direction.

Ce qui devrait être imposé c'est la transparence de ce système économique opaque en imposant l'ouverture des livres de compte aux salariés pour mettre à jour toutes leurs pratiques mafieuses.

De quoi poser des questions

Samedi 30 avril, un jeune ouvrier intérimaire de PSA Poissy, habitant Conflans-Sainte-Honorine a été victime d'un accident chez lui. Un incendie se serait déclaré brusquement et l'a brûlé à 80 %. Selon la presse, « ses vêtements se seraient enflammés alors qu'il trouvait dans la cuisine ». C'est sa compagne qui l'a trouvé en train de brûler. Son processus vital est toujours engagé.

Ce jour-là, il avait travaillé en contre-équipe successivement dans deux équipes) : de 13h à 22h puis de 5h à 13h. Il était épuisé arrivé chez lui.

Paroles d'un ministre « droit dans ses bottes »

Aux routiers, Valls affirmait le 20 mai que la CGT et FO, « *attisent les inquiétudes en faisant croire que la loi travail mènerait à baisser la rémunération des heures supplémentaires* » à « *10 % au lieu de 25 %* ». Il expliquait : « *Je veux rassurer les conducteurs : il n'y a pas de conséquences sur la rémunération des routiers* », avant de préciser « *sauf accord de branche signé par une majorité des organisations syndicales* ». Mais c'est précisément ça que permettra la loi travail et qui révolte les routiers.

Le lendemain le gouvernement garantissait les 25 % pour tout le secteur. Mais les bobards n'ont jamais protégé un gouvernement d'une mobilisation qui s'étendrait et se généraliserait.